



PV de l'AG extraordinaire du 09/10/2018

Présents :

Alican Aydogdu, Brice Prince, Céline Denis, Corenthin Lebrun, Florentin Mayon, François Bourgois, Gaëlle Blancmery, Gouvain Barbay, Lâl Özalp, Mathilde Contreras, Matteo Pilati, Orion Bufe, Rodrigue De Wannemaeker, Sylwia Malinowska, Valéria Franco, Ysaline Dupont.

Présents par procurations :

Aleksandras Brazauskas, Aurélien Luxen, Chaïmae Mathieu, Dominika Malinowska, Eric Orban, Gülsüm Uzek, Héloïse Cautere, Laura Dores Pinto, Mateo Lombardero, Pierre Vanhellefont, Stefano Evangelista, Yves Noblet.

Ordre du jour :

- Approbation du PV de l'AG ordinaire du 24 avril 2018.
- Ajout de points divers
- Dispense pour Alican Aydogdu, concernant le poste de délégué voyage.

Approbation du PV de l'AG ordinaire du 24 avril 2018 :

19 pour, 9 abstentions. Le PV est approuvé.



### Ajout de points divers :

Aucun point divers n'a été demandé.

### Dispense pour Alican Aydogdu :

Rodrigue explique le cas d'Alican. Selon l'article 26 des statuts du Cercle d'Histoire, toute personne présentant sa candidature pour entrer dans le conseil d'administration doit être régulièrement inscrit à l'Université Libre de Bruxelles. Alican étant inscrit à l'ULB lors de son élection, il a respecté l'article. Or, il ne s'est pas réinscrit pour l'année académique 2018-2019 et est désormais étudiant dans une haute école. La question est de savoir s'il pourra assurer sa charge de délégué voyage tout en étant étudiant dans une autre école supérieure.

Alican prend la parole et explique qu'en effet, il ne pourra assurer des permanences en pleine journée durant la semaine, mais qu'il pourra en revanche toujours être là pour aider lors des pré-TD. Il s'est déjà arrangé avec le reste du comité pour que ça ne gêne pas. De plus, il pourra de temps en temps reprendre des permanences (généralement le vendredi) lors des occasions où il finira plus tôt. Il ne pourra d'ailleurs pas non plus assister aux réunions qui auront lieu en journée mais explique qu'il enverra à chaque fois tout ce qu'il aura à dire à Rodrigue et qu'on ne manquera pas d'infos.

Quant à l'organisation du voyage, il a déjà des idées et assure qu'il pourra sans mal s'en charger. Pilati rappelle tout de même que nous sommes bien tard dans le quadri et qu'il faudrait s'atteler à la tâche. De plus, il serait bien qu'il soumette un choix et un vote quant à la destination du voyage. Alican dit qu'il a déjà prévu le coup pour Lisbonne mais Pilati et Florentin lui disent qu'il doit donner d'autres propositions. C'est à lui de choisir les différentes destinations possibles mais il faut que les participants aient un choix (même si les autres possibilités ne sont pas forcément intéressantes).

Florentin lui demande s'il pourra au moins être présent lors du voyage. Alican semble penser que oui sans toutefois pouvoir donner de réponse sûre.

Brice et Rodrigue lui rappellent que, pour le voyage d'accueil, il a fallu le harceler afin d'avoir des infos et que l'évènement a été lancé sur le tard à cause de l'absence de réponses de sa part. Ils tiennent à ajouter que, si Alican a besoin d'aide pour l'organisation (à cause



de ses études à lui), il ne doit pas hésiter à faire appel à son bureau, qui est là pour le soutenir. En effet, on ne peut pas permettre que cela se déroule pour le voyage post-session comme cela s'est déroulé pour le voyage d'accueil. À savoir le fait qu'Alican ne nous donne aucune info et fasse le mort jusqu'au dernier moment. Soit il nous informe tout de suite qu'il ne pourra pas faire son travail, soit il s'engage à le faire et il s'en occupe correctement. Alican explique que, si l'organisation du 1<sup>e</sup> voyage a semblé se dérouler autant en catastrophe, c'est en grande partie car il devait s'acclimater à sa nouvelle école. Il assure que, maintenant qu'il a prit ses marques, il ne devrait plus avoir de mal à se charger du grand voyage et à nous tenir régulièrement au courant de son avancement.

Gauvain explique que, selon ce qu'on lui a raconté, le voyage d'accueil semblait manquer de visites. Il demande donc si cela est du à un manque d'organisation et s'il pourra mieux faire lors du voyage post-session. Alican lui répond que c'était un choix réfléchi. Il préfère largement se balader dans la ville plutôt que passer son temps dans des musées. Rodrigue soutient que chaque délégué voyage organise en effet l'excursion comme bon lui semble et selon ses préférences. Il précise tout de même qu'un trajet doit être bien préparé, même s'il s'agit d'une simple balade dans la ville.

Alican insiste à nouveau que le fait d'avoir changé d'école n'influera pas sur l'organisation du voyage et ne gênera pas ou presque son travail de délégué.

Rodrigue demande s'il n'y a plus rien à ajouter. Comme plus personne ne semble vouloir dire quelque chose, nous allons passer au vote.

Qui vote pour qu'Alican puisse continuer son mandat ?

17 personnes.

Qui souhaite qu'il soit démis de son poste ?

0 personnes.

Qui s'abstient ?

11 personnes.

Alican pourra continuer son mandat et est toujours en charge du voyage post-session.

Rodrigue annonce que l'assemblée générale extraordinaire est levée.